

ELAND CABLES EST PRÊT POUR LA RÉGULATION CPR

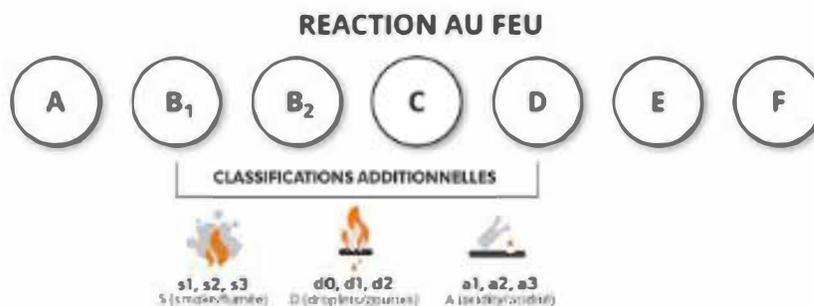
CPR – La réglementation “Construction Products Regulation” : ce que vous devez savoir

Nous sommes prêts pour le changement de réglementation CPR (Construction Products Regulation) : tous nos câbles concernés sont aux normes à compter du 1er Juillet 2017. Cette législation s’applique aux câbles nouvellement produits exclusivement – ceux qui sont déjà en vente sur le marché européen ne sont pas sujets à cette nouvelle législation.

QU’EST-CE QUE LE CPR?

Les câbles de bâtiment et de construction fabriqués après le 1er juillet 2017 seront sujets à la réglementation CPR (Construction Products Regulation) qui les classe selon leur réaction au feu. L’objectif est d’harmoniser les normes à travers l’Europe, et d’aider les acheteurs à prendre des décisions mieux informées.

Les différents produits seront classifiés de A à F, en fonction de leur réaction au feu, avec des classifications supplémentaires concernant leur fumée, leur fusion, leur acidité.



COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI UN CÂBLE EST CONFORME ?

L’étiquette CE est le moyen le plus simple de vérifier la conformité au CPR. Le marquage CE est déjà une obligation légale, mais les étiquettes doivent maintenant contenir des informations supplémentaires pour faciliter la traçabilité, y compris la classification CPR. Les étiquettes CE peuvent être sur le câble ou l’emballage du câble. En outre, Eland Cables conserve une copie de la documentation DoP pour la période statutaire de 10 ans, dans le cas où elle serait requise.



CE [NOTIFIED BODY REGISTRATION NUMBER]
[MANUFACTURER IDENTIFICATION] 17 [DOP REFERENCE NUMBER]
EN50575: 2014 [UNIQUE PRODUCT IDENTIFICATION CODE] [PRODUCT DESCRIPTION] REACTION TO FIRE C _s - s1, d0, a1 DANGEROUS SUBSTANCES - NONE

Example CPR label

QUE DOIS-JE FAIRE?

Les fournisseurs et les utilisateurs ont la responsabilité de vérifier que l’étiquetage CE est présent sur l’emballage, avec une classification CPR pour les câbles concernés fabriqués après le 1er juillet 2017. Tout ce qui est introduit sur le marché européen avant cette date peut être fourni et utilisé sans l’étiquette CPR CE.

Si vous avez le moindre doute concernant la traçabilité ou la conformité aux normes CPR, contactez nos experts.

Pour plus d’informations, contactez-nous à l’adresse suivante : cpr@elandcables.com